

# Locafi

Assurance du locataire



Locataire,  
pour la protection de votre loyer  
et de votre foyer...



**L'ASSUREUR DES FORCES DE SÉCURITÉ**

 **05 47 74 47 40**

*Avec vous, toujours et partout !*



## Choisir Locafi...

C'est être sûr qu'en cas de difficulté,  
le loyer continuera d'être payé.

Une assurance simple et efficace qui vous protège,  
mois après mois, en cas de maladie ou d'accident  
provoquant une incapacité de travail d'au moins  
90 jours et en cas de décès.



## Avec Locafi,

Vous bénéficiez d'une assurance qui couvre  
les personnes titulaires du bail, à un prix modéré,  
sans engagement de durée.



## Comment adhérer

Demandez votre bulletin d'adhésion et complétez  
votre déclaration de bonne santé.

### Renseignements

#### AFPT

377, av du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33200 BORDEAUX

Tél. : 05 47 74 47 40  
E-mail : [accueil@afpt.fr](mailto:accueil@afpt.fr)

**LOCAFI** est un produit assuré par :



4, square Dutilleul - 59042 Lille Cedex

[www.afi-esca.com](http://www.afi-esca.com)

**AFI ESCA** : Compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation.  
Siège social : 2, quai Kléber 67000 Strasbourg. Entreprise régie par le code des assurances.  
S.A. au capital de 12 359 520 euros. R.C.S. Strasbourg 548 502 517.